

A Monsieur le Préfet du Puy De Dôme

Je suis indigné(e) par la décision de la Préfecture du Puy de Dôme qui, sans aucune explication, vient de retirer l'agrément à trois médecins psychiatres : Mme Hélène ASENSI, Mrs Christian LACHAL et Philippe COUDERC.

Cet agrément leur permettait jusqu'alors d'attester des violences ou des mauvais traitements subis par les demandeurs d'asile et les sans papiers dans leur pays d'origine et de leur délivrer, si besoin, des certificats médicaux.

Ces professionnels de la médecine seraient-ils devenus une gêne pour la politique d'expulsion qui sévit actuellement dans notre pays ?

La décision de la préfecture, qui semble motivée par la nécessité de «faire du chiffre» et d'atteindre les quotas d'expulsions fixés par le ministère de l'immigration et de l'identité nationale, est totalement scandaleuse.

Je vous rappelle que la France a signé tous les textes internationaux sur le droit d'asile, le droit de vivre en famille, le droit à la santé, le droit à l'éducation...

Je refuse la politique de l'immigration de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement, particulièrement celle de son ministre de l'Identité Nationale, Brice Hortefeux et je soutiens les Docteurs ASENSI, LACHAL et COUDERC afin qu'ils retrouvent leur agrément le plus rapidement possible.

NOM :

Prénom :

Ville :

Préfet du Puy de Dôme

Dominique Schmitt

18 Boulevard Desaix

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Préfet dominique.schmitt@puy-de-dome.pref.gouv.fr

Bureau des Etrangers et de la Nationalité Chef de Bureau : Denis REYNIER

Courriel : denis.reynier@puy-de-dome.pref.gouv.fr

Fax de Brice Hortefeux au Conseil Régional d'Auvergne : 04 73 36 73 45

Fax du ministère de l'Identité nationale : 01 55 55 49 20